

XENOPHON MÉMORABLES DE SOCRATE

*

Préface

LE DÉMON DE LA TEMPÉRANCE

par Jean-François Mattéi



Le Philosophe

Éditions Manucius

Le Philosophe

Collection dirigée par Jean-Jacques Gonzales

MÉMORABLES DE SOCRATE

DANS LA MÊME COLLECTION

Cornelius Jansénius
Discours de la réformation de l'homme intérieur, 2004

Bossuet
Traité du libre arbitre, 2006

Paul Hervieu
Diogène le chien, 2006

Victor Cousin
Kant dans les dernières années de sa vie, 2008

Theodor Gomperz
Les Sophistes, 2008

Plutarque
Sur les moyens de réprimer la colère, 2008

Theodor Gomperz
Les Médecins, 2008

Herbert Spencer
L'Individu contre l'État, 2008

Theodor Gomperz
Parménide et ses disciples, 2009

Eunape de Sardes
Vies de philosophes et de sophistes, 2009

Baldine Saint Girons
Le pouvoir esthétique, 2009

Victor Delbos
Descartes - Pascal, 2010

Emmanuel-Joseph Siéyès
Essai sur les privilèges, 2010

Nietzsche
Dernières lettres (1887-1889), 2011

Edgar Poe / Jean-François Mattéi
L'homme des foules / Edgar Poe ou le regard vide, 2011

Christoph Martin Wieland
La vie, les amours et les aventures de Diogène le cynique, 2011

Joëlle Hansel
Vladimir Jankélévitch. Une philosophie du charme, 2012

Xénophon

MÉMORABLES DE SOCRATE

*

Préface

LE DÉMON DE LA TEMPÉRANCE

par Jean-François Mattéi



Festina Lente

Éditions Manucius

Cette édition des *Mémoires* de Socrate est tirée du tome I des *Œuvres complètes* de Xénophon, traduction nouvelle, introduction et notes d'Eugène Talbot, Docteur es lettres, Professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, librairie de L. Hachette et Cie, 1859.

© Éditions Manucius, 2012
40, rue de Montmorency - 75003 Paris
www.manucius.com

LIVRE PREMIER¹

CHAPITRE I

*C'est faussement qu'on a accusé Socrate de mépriser les dieux de l'État
et d'en introduire de nouveaux*

1. J'ai souvent admiré par quels arguments les accusateurs de Socrate ont jadis persuadé aux Athéniens qu'il méritait la mort, comme criminel d'État. Voici, en effet, quels étaient à peu près les termes de l'accusation : « Socrate est coupable de ne point reconnaître les dieux que reconnaît la cité et d'introduire des extravagances démoniaques : il est coupable de corrompre les jeunes gens² ».

2. Et d'abord, il ne reconnaissait pas les dieux que reconnaît la cité. Mais quelles preuves en donnait-on ? On le voyait sacrifier souvent, soit dans sa maison, soit sur les autels publics, et il recourait notoirement à la divination. Socrate disait, et c'était un bruit général, qu'un démon³ venait l'inspirer ; et voilà particulièrement pourquoi on l'accusa d'introduire des extravagances démoniaques. 3. Cependant il n'introduisait pas plus de nouveautés que tous ceux qui croient à la divination, et qui interrogent les oiseaux, les voix, les phénomènes naturels, les entrailles des victimes. Ces gens-là, en effet, ne

1. Nous avons eu sous les yeux pour la traduction et pour les notes les éditions classiques de MM. H. Martin et Sommer. Le titre de *Mémoires* ou *Souvenirs* a été donné à cet ouvrage par Xénophon lui-même, et c'est celui sous lequel Diogène de Laërte et les autres écrivains grecs l'ont cité. Ce nom exprime parfaitement la nature de l'ouvrage. Diogène de Laërte dit que Xénophon publia sous le titre de *Mémoires* les notes qu'il avait eu soin de prendre pendant les entretiens de Socrate. – Cf. le *Mémoire sur Socrate* de M. Adolphe Garnier, dans le compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques, t. XXXII, p. 407 et suivantes.

2. « Voici comment cet acte est reproduit par Diogène de Laërte, tel qu'il était encore conservé de son temps (II^e siècle avant J. C), au témoignage du philosophe Phavorinus, dans le temple de Cybèle, qui servait de greffe aux Athéniens : "Mélétus, fils de Mélétus, du bourg de Pithos, accuse par ce serment Socrate, fils de Sophronisque, du bourg d'Alopèce. Socrate est coupable en ce qu'il ne reconnaît pas les dieux de la république et met à leur place des extravagances démoniaques. Il est coupable en ce qu'il corrompt les jeunes gens. Peine, la mort" » Victor Cousin.

3. Voy. le *Théagès* de Platon, les ouvrages d'Apulée et de Plutarque : *Du dieu de Socrate*, et le livre de M. Lélut, qui a pour titre : *Du démon de Socrate*. Cf. Cicéron, *De la Divination*, I, LIV.

supposent ni aux oiseaux, ni à ceux qu'ils rencontrent, la connaissance de ce qui les intéresse, mais ils pensent que les dieux se servent de ces moyens pour les avertir : c'était aussi la croyance de Socrate. 4. Seulement, le vulgaire dit que les oiseaux et les rencontres l'entraînent ou le détournent ; Socrate parlait selon sa pensée : il se disait guidé par un démon. Aussi conseillait-il à bon nombre de ses disciples de faire une chose ou de n'en pas faire une autre, suivant les inspirations de cet être surnaturel. Obéissait-on, l'on s'en trouvait bien ; négligeait-on ses conseils, on avait lieu de s'en repentir. 5. Or, qui ne conviendrait que Socrate ne voulait passer aux yeux de ses disciples ni pour un insensé, ni pour un imposteur ? Il aurait cependant été regardé comme l'un et l'autre, si, annonçant des faits qui lui avaient été révélés par un dieu, il eût été ensuite convaincu de mensonge. Il est donc évident qu'il n'aurait pas prédit, s'il n'avait pas eu foi qu'il disait la vérité. Mais à quel autre accorder cette foi, si ce n'est à un dieu ? Et si Socrate avait foi aux dieux, comment aurait-il douté de leur existence ? Mais, en outre, voici ce qu'il faisait avec ses amis. 6. Dans les choses d'un résultat certain¹, il leur conseillait d'agir de la manière qu'il croyait la meilleure ; mais dans celles d'une issue douteuse, il les renvoyait à la divination, pour savoir s'ils devaient agir. 7. Par exemple, ceux qui ont à bien gouverner une maison, un État, doivent, selon lui, recourir à la divination : l'architecture, en effet, la métallurgie, l'agriculture, la politique, la théorie des autres sciences analogues, le calcul, l'économie, la stratégie, sont toutes connaissances accessibles, disait-il, à l'intelligence humaine ; 8. mais ce qu'il y a de plus grand en elles, les dieux, suivant lui, se le réservent, sans en rien laisser voir à l'homme. Celui qui plante bien un verger ne sait pas qui en recueillera les fruits ; celui qui fait bâtir une jolie maison ne sait pas qui l'habitera ; un stratège ignore s'il lui est avantageux de commander ; un politique ignore s'il est de son intérêt de gouverner l'État ; l'homme qui épouse une belle femme, pour être heureux, ignore si elle ne fera pas son tourment ; celui qui s'allie aux puissants de la cité ne sait pas s'ils ne le banniront pas un jour. 9. Ceux qui ne croyaient pas que ces événements fussent dirigés par un être surnaturel, mais qui les attribuaient tous à la prudence humaine, il les appelait fous, et fous également ceux qui consultent les oracles sur ce que les dieux nous ont donné de connaître par nous-mêmes : comme si on leur demandait s'il faut confier son char à un cocher habile ou maladroit, son vaisseau à un bon ou à un mauvais pilote, ou si on les interrogeait sur ce qu'on peut savoir à l'aide du calcul, de la mesure, de la balance. Consulter

1. Cf. *Cyropédie*, I, vi.

les dieux sur de tels objets lui semblait une conduite impie. Il disait qu'il faut apprendre ce que les dieux nous ont accordé de savoir, mais que, pour ce qui est caché aux hommes, il faut essayer, au moyen de la divination, d'interroger les dieux ; car les dieux le révèlent à ceux qu'ils favorisent. 10. Du reste, il vécut sans cesse au grand jour : le matin, il allait aux promenades et aux gymnases, se montrait sur l'agora à l'heure où elle est pleine de monde, et se tenait le reste de la journée aux endroits où la foule était la plus nombreuse ; il y parlait souvent, et qui voulait pouvait l'entendre. 11. Or, jamais personne n'a vu Socrate ou ne l'a entendu rien faire ou rien dire de contraire à la morale ou à la religion. Il ne discourait point, comme la plupart des autres philosophes, sur la nature de l'univers, recherchant l'origine spontanée de ce que les sophistes¹ appellent cosmos, à quelles lois fatales obéissent les phénomènes célestes ; il prouvait même la folie de ceux qui se livrent à de pareilles spéculations. 12. Et d'abord il examinait s'ils croyaient avoir assez approfondi les connaissances humaines, pour aller s'occuper de semblables matières, ou bien si, négligeant ce qui est du domaine de l'homme pour aborder ce qui appartient aux dieux, ils s'imaginaient agir d'une façon convenable. 13. Il s'étonnait qu'ils ne vissent pas clairement que ces secrets sont impénétrables à l'homme, puisque ceux même qui se piquent d'en parler le mieux sont loin d'être d'accord les uns avec les autres, mais se regardent mutuellement comme des fous. 14. En effet, parmi les fous, les uns ne craignent pas ce qui est à craindre, les autres redoutent ce qui n'est pas à redouter : les uns pensent que l'on peut sans honte tout dire et tout faire en public ; les autres, qu'il ne faut avoir aucun commerce avec les hommes : les uns ne respectent ni temple, ni autel, ni quoi que ce soit de divin ; les autres honorent les pierres, les premiers bois, les premiers animaux venus. Quant à ceux qui se préoccupent de la nature de l'univers, ceux-ci affirment l'unité de l'être², ceux-là sa multiplicité infini³. Les uns croient au mouvement perpétuel des corps⁴, les autres à leur inertie absolue⁵. Ici l'on prétend que tout naît et meurt⁶ ; là, que rien n'a été engendré et que rien ne doit périr⁷. 15. Il se demandait encore si, de même qu'en étudiant ce qui concerne l'homme on se propose de faire tourner cette étude à son profit et à celui des autres, ceux

1. Les sophistes, dont il s'agit ici, et dont le nom n'était point alors considéré comme une désignation injurieuse, sont les Pythagoriciens. Ce sont les ennemis de Socrate qui ont déshonoré le nom de sophiste, autrefois synonyme de philosophe.

2. Les Éléates Xénophane, Parménide, Zénon et Mélissus.

3. Les atomistes Leucippe et Démocrite.

4. Héraclite ; cf. le *Cratyle* de Platon.

5. École d'Élée. Cf. Aristote, *Physiq.*, VI, IX.

6. Les atomistes, les disciples d'Héraclite et l'école ionienne.

7. Les Éléates.

qui étudient ce qui concerne les dieux s'imaginent, une fois instruits des lois fatales du monde, pouvoir faire à leur gré les vents, la pluie, les saisons et tout ce dont ils auront besoin en ce genre, ou bien si, sans espérer rien de tel, il leur suffit de savoir comment se produit chacun de ces phénomènes.

16. Voilà ce qu'il disait de ceux qui s'ingèrent dans ces sortes de recherches ; mais lui, il discourait sans cesse de tout ce qui est de l'homme, examinant ce qui est pieux ou impie, ce qui est beau ou honteux, ce qui est juste ou injuste ; ce que c'est que la sagesse ou la folie, la valeur ou la lâcheté, l'État ou l'homme d'État, le gouvernement et celui qui gouverne ; et ainsi des autres choses dont la connaissance, selon lui, est essentielle pour être vertueux, et dont l'ignorance fait mériter le nom d'esclave.

17. Qu'on se soit donc trompé sur ses pensées intimes, il n'y a rien qui doive étonner de la part de ses juges ; mais ce que tout le monde savait, n'est-il pas étonnant que ces mêmes juges s'y soient mépris ? 18. Membre du sénat¹, il avait prononcé le serment exigé des sénateurs, de juger conformément aux lois. Or, devenu épistate de l'assemblée populaire, et le peuple voulant, contrairement aux lois, condamner à mort collectivement par un seul vote neuf généraux, parmi lesquels Thrasyllé et Érasinide, il refusa de faire voter, malgré la colère du peuple et les menaces d'un grand nombre de citoyens puissants ; mais il aima mieux demeurer fidèle à son serment que de complaire à la multitude en dépit de la justice et de se garantir des menaces. 19. C'est qu'il pensait que les dieux ont l'œil sur les actions humaines, mais non pas comme le croient la plupart des hommes. Le vulgaire s' imagine que les dieux savent certaines choses et n'en savent pas certaines autres ; Socrate croyait que les dieux connaissent tout, paroles, actions, pensées secrètes, qu'ils sont présents partout, et qu'ils révèlent aux hommes tout ce qui est du ressort de l'humanité.

20. Je m'étonne donc que les Athéniens aient pu croire que Socrate avait sur les dieux des opinions extravagantes, lui qui n'a jamais rien dit, jamais rien fait d'impie, lui dont les paroles et les actions ont toujours été telles,

1. « Le sénat athénien se composait de cinq cents membres tirés au sort annuellement, cinquante dans chacune des dix tribus. Chacune de ces tribus, suivant un ordre fixé par le sort, avait chaque année pendant trente-cinq ou trente-six jours la *prytanie* ou préséance. Les cinquante sénateurs de la tribu qui avait actuellement la prytanie se nommaient prytanes. Chacun d'eux, suivant un ordre fixé par le sort, devenait *épistate*, et comme tel présidait le sénat et l'assemblée du peuple. Socrate était épistate l'an 406 avant notre ère, et comme tel refusa de mettre aux voix la condamnation à mort que le peuple voulait obtenir contre Thrasyllé, Érasinide et les autres généraux vainqueurs dans le combat naval des îles Arginuses, pour n'avoir pas enseveli les morts malgré la tempête » H. Martin. Cf. Xénophon, *Helléniq.*, I, VIII, pour les détails.